

CANNABIS ET LA SLA

Qu'est-ce que le cannabis?

Le cannabis est une plante contenant des composés appelés cannabinoïdes. Les deux cannabinoïdes principaux qui provoquent les effets de drogue du cannabis sont : le tétrahydrocannabinol (THC) et le cannabidiol (CBD).

Les produits à base de cannabis contiennent principalement du CBD ou du THC, ou un mélange des deux. Le THC provoque la sensation d'euphorie, ou ce que certaines personnes appellent « se sentir défoncé ». Le CBD ne provoque pas d'euphorie, mais peut produire certains des effets du THC, comme la sensation de détente. Le type de produit choisi dépendra de l'effet recherché ou des symptômes que vous essayez de gérer.



Est-ce que le cannabis est sûr pour les personnes atteintes de SLA?

Certaines personnes atteintes de SLA utilisent le cannabis pour traiter leurs symptômes. D'autres personnes l'utilisent simplement pour se détendre et profiter de l'euphorie (sentiment de bonheur). La consommation de cannabis est généralement sûre pour les personnes atteintes de SLA. Avant de consommer du cannabis, consultez votre professionnel de la santé ou votre pharmacien. Ainsi, vous pouvez vous assurer que les médicaments que vous prenez ne réagiront pas au cannabis de manière négative ou nocive. Si vous consommez déjà du cannabis, assurez-vous que votre médecin est au courant de votre consommation.



Comment consommez-vous le cannabis?

Le cannabis se présente sous de nombreuses formes et peut être utilisé de différentes manières. Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des façons dont le cannabis peut être utilisé.

VAPOTAGE : Certaines personnes atteintes de SLA peuvent avoir des difficultés à respirer. Les personnes souffrant de problèmes respiratoires peuvent trouver que fumer du cannabis irrite leurs poumons. Pour certaines personnes, le vapotage peut être plus facile. Cela consiste à utiliser un appareil qui chauffe le cannabis jusqu'à ce qu'il se transforme en un gaz sans fumée qui est inhalé. Cela tend à irriter les poumons moins que la fumée.

PRODUITS COMESTIBLES : Les produits comestibles (c.-à-d. que vous pouvez manger ou mettre dans une sonde d'alimentation) sont une autre option pour ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas fumer ou vaper du cannabis. Ces produits comprennent des aliments comestibles, tels que des biscuits, des boissons ou des brownies, ainsi que des liquides, des huiles et des capsules à base de cannabis. Les huiles peuvent être utiles aux personnes qui ne peuvent pas mâcher et avaler facilement les aliments.

Lorsque vous utilisez des produits comestibles, notez que les effets peuvent prendre plus de temps à se faire sentir, mais qu'ils peuvent durer beaucoup plus longtemps. Quand on fume ou qu'on vapote du cannabis, les effets ont

tendance à se produire assez rapidement, mais ne durent pas aussi longtemps. Pour tous les produits à base de cannabis, suivez la règle « commencez par une faible dose et augmentez-la lentement ».



PRODUITS TOPIQUES : Les produits topiques à base de cannabis sont appliqués et absorbés par la peau. Les produits topiques peuvent se présenter sous forme de lotions, de gels ou de crèmes.

QUELS SONT LES EFFETS DU CANNABIS?

- Sentiment de détente
- Soulagement de la douleur
- Soulagement des spasmes musculaires ou du tonus musculaire élevé
- Augmentation de l'appétit
- Changements dans la façon dont vous percevez vos sensations (p. ex., des couleurs plus vives).
- Meilleur sommeil
- Réduction des sautes d'humeur et amélioration de l'humeur

LES EFFETS SECONDAIRES PEUVENT COMPRENDRE :

- Anxiété
- Confusion
- Capacité réduite à se concentrer ou à se souvenir des choses
- Transpiration
- Cœur battant
- Vomissements
- Paranoïa (peur intense d'être en danger sans danger réel)

UTILISATION DU CANNABIS À DES FINS MÉDICALES ET RÉCRÉATIVES

Le cannabis récréatif est un cannabis utilisé pour le plaisir plutôt que pour des raisons médicales.

Il n'est pas nécessaire d'obtenir une autorisation pour avoir accès au cannabis vendu sur le marché récréatif au Canada. Dans la plupart des provinces, le cannabis récréatif est vendu dans des magasins autorisés et approuvés par le gouvernement.

On parle de consommation de cannabis à des fins médicales lorsqu'une personne consomme du cannabis sous la direction d'un médecin ou d'une infirmière praticienne. Le personnel d'une clinique de cannabis peut également être en mesure de vous conseiller. L'une des utilisations médicales les plus courantes du cannabis est le traitement de la douleur. Un médecin ou une infirmière praticienne peut approuver l'utilisation du cannabis médical. Une personne vivant avec SLA peut alors utiliser l'autorisation comme une ordonnance pour acheter du cannabis médical auprès de producteurs autorisés.

Pour une liste des produits approuvés par Santé Canada, cliquez sur le lien suivant : [Cultivateurs, transformateurs et vendeurs de cannabis autorisés en vertu de la Loi sur le cannabis - Canada.ca](#). Certaines compagnies d'assurance couvrent le coût du cannabis médical. Certaines dépenses peuvent également être incluses dans la déclaration d'impôts lorsqu'il s'agit de cannabis médical. Bien que le cannabis aide à traiter certains des symptômes de la SLA, il ne s'agit pas d'un remède. Le cannabis ne peut pas empêcher la progression de la maladie.

SACHEZ QUE NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER

La Société canadienne de la SLA peut offrir des services de soutien, de l'équipement et des cliniques de la SLA aux personnes et aux familles qui vivent avec la SLA en Ontario. Nous investissons aussi dans les recherches les plus prometteuses au Canada en matière de SLA, faisons valoir, auprès du fédéral et des provinces, les droits des personnes touchées par cette maladie et fournissons à ces dernières des renseignements visant à les autonomiser. Obtenez plus d'info à www.als.ca, où vous trouverez aussi des ressources additionnelles dans la section « Qu'est-ce que la SLA? »

Si vous vivez à l'extérieur de l'Ontario, veuillez communiquer avec votre société de la SLA provinciale pour obtenir de l'information sur le soutien offert dans votre région.

Ressources additionnelles

<https://www.canada.ca/en/health-canada/services/drugs-medication/cannabis/health-effects/effects.html>

<https://www.als.ca/fr/propos-de-la-sla/ressources/vivre-avec-la-sla/>

Merci à la Dre Colleen O'Connell pour sa contribution à cette fiche d'information.

Avis de non-responsabilité : L'information contenue dans cette publication provient de sources que la Société canadienne de la SLA juge fiables et elle est fournie à titre indicatif seulement. Elle n'est pas destinée à remplacer un examen médical personnalisé et la prise en charge de la SLA. La Société canadienne de la SLA rejette toute responsabilité concernant l'exactitude de cette information et ne prétend pas formuler des avis médicaux ou juridiques.